



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 70428

Texte de la question

M. Bernard Grasset attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation économique de la ville de Rochefort. Quelques mois après la fermeture de l'usine Rol Tech, Rochefort risque de subir un nouveau désastre économique et social avec les graves menaces qui planent aujourd'hui sur la survie du groupe Foggini-Key, spécialisé dans l'équipement automobile. Dans une ville qui connaît un taux de chômage proche de 14 %, Foggini-Key qui, il y a quelques mois, occupait 823 salariés, n'en accueille plus aujourd'hui que 591. Tous les contrats à durée déterminée seront arrêtés à la fin de l'année. Le projet de plan social porte sur 64 contrats à durée indéterminée. Depuis son rachat à l'ancien propriétaire, le groupe connaît une lente dégradation. Optimisme du vendeur sur les perspectives d'expansion, sous-évaluation du coût des pièces produites, difficultés de management, ventes à perte auprès des grands groupes automobiles et sous-estimation du rendement de certaines machines ont conduit l'entreprise à ne plus pouvoir honorer ses dettes fiscales et sociales, à renégocier les prix d'achat et de vente avec les fournisseurs et les clients, à délocaliser vers l'Italie certaines productions. Sans les facilités de règlement accordées par les pouvoirs publics, l'entreprise serait en cessation de paiement. Aussi souhaiterait-il que l'attention du Gouvernement se porte sans tarder, au-delà de ces graves difficultés, sur les problèmes que rencontre aujourd'hui l'économie rochefortaise.

Texte de la réponse

Le Gouvernement, et en particulier le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, est très sensible aux difficultés que connaît l'équipementier automobile Foggini-Key, implanté à Rochefort. Foggini-Key paraît en effet subir le contrecoup d'une croissance rapide qui aurait nécessité une meilleure maîtrise des prix de vente. Un plan de redressement a été élaboré pour permettre de sortir d'une situation difficile et les services de l'Etat se sont mobilisés pour conforter ces perspectives et éviter une défaillance de l'entreprise. Une réunion de concertation a été organisée le 9 janvier 2002 à Rochefort avec la participation des services du ministère, afin de faire le point sur la situation de l'entreprise et les actions engagées. A la suite de cette réunion, le ministre a souligné auprès des constructeurs automobiles la nécessité de prendre en compte, dans leurs négociations commerciales avec l'équipementier, la dimension industrielle de l'affaire et la place que Foggini-Key occupe dans le tissu économique de Rochefort. Même si le secteur automobile est soumis à une pression extrêmement forte sur les prix, il s'agit là d'une condition importante pour permettre à Foggini-Key de financer son développement à moyen et long terme. D'une manière plus générale, des moyens importants ont été mis en place par le Gouvernement pour faciliter la diversification économique de l'agglomération de Rochefort, qui est également affectée par les restructurations de défense : Fonds de restructuration des entreprises de défense (FRED), zonage PAT, décisions du comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire du 18 mai 2000, possibilité d'aides aux entreprises à des taux supérieurs au reste du département. Depuis 1998, 270 emplois ont ainsi été créés dans le cadre de projets accompagnés par ces dispositifs, en dehors de Foggini-Key. L'effectif de cette entreprise reste d'ailleurs significativement supérieur à son niveau de fin 1998, même s'il convient bien sûr que tout soit mis en oeuvre afin de trouver des solutions adaptées pour chacune des personnes aujourd'hui touchées par le

plan social. En tout état de cause, les services de l'Etat sont soucieux d'oeuvrer pleinement pour poursuivre, en mobilisant les différents dispositifs, le nécessaire plan de rénovation et de diversification de l'économie rochefortaise.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Grasset](#)

Circonscription : Charente-Maritime (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70428

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7204

Réponse publiée le : 25 mars 2002, page 1699